



Communiqué

Le mardi 18 février 2025

PLAT

DES CHANGEMENTS MAJEURS SUR LE PROGRAMME 2025

Qatar Arc Trials, Prix du Moulin de Longchamp et Prix Vicomtesse Vigier

Mardi 18 février 2025, France Galop a présenté lors d'une conférence de presse les différents aménagements du programme de Plat pour la saison 2025. Cette année, plusieurs améliorations sont apportées au programme français.

Guillaume de Saint-Seine, Président de France Galop, Arnaud de Seyssel, Vice-Président de France Galop et également le Président du Comité Français des Courses Principales, un nouveau groupe de réflexion lancé en 2024 en France, Henri Pouret, le Directeur Général Délégué de France Galop, et Pierre Laperdrix, Responsable du Département Calendrier & Programme de France Galop, sont intervenus pendant ce point presse.

LES PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS :

Dimanche 27 avril : Prix Ganay et annonces sur le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe

Dimanche 27 avril, à ParisLongchamp, se disputera le premier Groupe 1 de la saison en Europe, le Prix Ganay. Ce sera également pour France Galop l'occasion d'annoncer des changements concernant le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe et la mise en place d'un système de courses qualificatives dont le concept a été dévoilé lors de la conférence de presse.

Les changements sur le programme Black Type

Des changements sur le programme Black Type ont été présentés. Tous ces aménagements feront l'objet d'un communiqué dédié dans les prochains jours.

- **Un dimanche International le 7 septembre à ParisLongchamp :**

Le 7 septembre 2025 est une date à cocher pour tous les amoureux des courses. Ce jour-là seront courus les Qatar Arc Trials, avancées d'une semaine dans le calendrier pour se placer à 4 semaines du Qatar Prix de l'Arc de Triomphe : Qatar Prix Vermeille (Gr1), Qatar Prix Niel (Gr2) & Qatar Prix Foy (Gr2).

Le Qatar Prix Dragon accompagne également ce mouvement et se disputera une semaine plus tôt. Le Prix du Moulin de Longchamp (Gr1), couru également sur cette journée, voit son allocation passer de 450 000 € à 800 000 € ; l'objectif étant qu'il consolide sa place sur l'échiquier des grands « mile » internationaux.

Communiqué de presse détaillé le mercredi 19 février 2025

▪ **Prix Vicomtesse Vigier, un nouveau Gr1 au programme :**

Dans le cadre du plan stratégique des stayers qui a déjà conduit à plusieurs améliorations pour le programme des chevaux de longues distances, l'European Pattern Committee (EPC) a validé la promotion en Groupe 1 du Prix Vicomtesse Vigier. Disputé le dimanche 25 mai 2025, cette épreuve sur 3100m devient le premier Groupe 1 en Europe de la saison pour les stayers. L'allocation du Prix Vicomtesse Vigier, qui était de 130 000 € lorsqu'il était Groupe 2 est portée à 400 000 €.

Communiqué de presse détaillé le jeudi 20 février 2025

▪ **Programme des 2 ans, des évolutions à l'automne :**

Le programme des chevaux de 2 ans fait également l'objet d'aménagements et il compte une promotion avec le Prix d'Aumale qui devient un Groupe 2. Par ailleurs, dans l'objectif de mieux répartir les opportunités de courir pour les chevaux de 2 ans, les courses suivantes évoluent, soit en termes de dates, de distances ou de surfaces :

- Prix des Chênes (Gr3) : samedi 20 septembre à Chantilly sur 1600m
- Prix de Condé (Gr3) : vendredi 3 octobre à Saint-Cloud sur 2000m
- Prix Thomas Bryon (Gr3) : jeudi 18 novembre à Chantilly sur 1800m PSF
- Prix Isonomy (Listed) : lundi 27 octobre à Chantilly sur 1800m PSF

Communiqué de presse détaillé le vendredi 21 février 2025

▪ **Différents mouvements sur les allocations :**

Trois courses voient leurs allocations modifiées. Le Prix du Palais-Royal (Gr3), qui occupe une position stratégique dans le calendrier, sera doté de 150 000 € au lieu de 80 000 €. Le Prix Servanne (Listed), qui peut amener ses protagonistes vers le Prix du Palais-Royal, proposera pour sa part 70 000 € au lieu de 52 000 €. Enfin, le Prix Guillaume d'Ornano (Gr2), qui offrait jusqu'alors 400 000 € d'allocations, est ramené à 200 000 €.

Communiqué de presse détaillé le samedi 22 février 2025

La Poule Propriétaire contribue aux mouvements d'allocations :

Fin 2023, le Conseil d'Administration de France Galop avait validé de nouveaux principes concernant les dates et tarifs d'engagements dans les Groupes 1. Cette mesure a permis de stabiliser et d'améliorer les ressources de la Poule Propriétaire qui contribue au financement d'un tiers des allocations dans les Groupes 1. Grâce au bon exercice réalisé en 2024, la Poule Propriétaire est en mesure d'assurer toutes les améliorations d'allocations liées aux différentes promotions. Au total, la Poule Propriétaire financera 632 000 € d'allocations supplémentaires en 2025.

Communiqué de presse détaillé le samedi 22 février 2025

▪ **Renforcement de la compétitivité :**

Dans l'objectif d'améliorer la compétitivité et le nombre de partants dans les courses Black Type, 4 paires d'épreuves ont été fusionnées :

- Sumbe Prix Jean Romanet (Gr1) et Sumbe Prix Alec Head (ex-Prix de la Nonette – Gr2) : le Sumbe Prix Jean Romanet devient un Gr1 pour femelles de 3 ans et au-dessus et propose 400 000 € d'allocations. Le Prix Alec Head est réattribué sur le Prix de Pomone (Gr2)
- Prix Kergorlay (Gr2) et Prix du Carrousel (Listed) : le Prix du Carrousel est retiré du programme et le Sumbe Prix Kergorlay proposera une allocation de 180 000 €.
- Prix du Prince d'Orange (Gr3) et la Coupe de Maisons-Laffitte (Gr3) : la Coupe de Maisons-Laffitte n'est plus proposée au programme et le Prix du Prince d'Orange devient un Groupe 3 pour chevaux de 3 ans et au-dessus.
- Darley Prix Joubert (Listed) et Prix des Tourelles (Listed) : le Prix des Tourelles ne sera pas proposé en 2024 et le Darley Prix Joubert devient une Listed pour femelles de 3 ans et au-dessus, sur 2 800m.

Communiqué de presse détaillé le dimanche 23 février 2025

▪ **Les changements en Région :**

En région, une nouvelle Listed voit le jour. Il s'agit de la 2^e étape du Défi du Galop, programmée le samedi 22 mars 2025 à La Teste, qui passe du statut de Classe 1 à celui de Listed.

Les autres évolutions en régions sont avant tout des changements de date pour :

- Prix Urban Sea (Listed) : jeudi 29 mai 2025 (rattaché au jeudi de l'Ascension)
- Grand Prix de Clairefontaine (Listed) : le vendredi 15 août 2025
- Grand Prix de Marseille (Listed) : le samedi 18 octobre 2025
- Grand Prix des Provinces (Listed « tournante » en région) : le jeudi 11 novembre 2025 à Strasbourg

Communiqué de presse détaillé le lundi 24 février 2025

▪ **Grand Prix de Paris, un système de qualification ouvert aux pouliches :**

Le Grand Prix de Paris (Gr1) bénéficie d'un système de qualification qui était jusque-là proposé à des courses courues essentiellement par des mâles. En 2025, le système de qualification évolue et s'ouvre aux femelles avec plusieurs courses qui qualifieront leurs prétendantes pour le rendez-vous du dimanche 13 juillet 2025 :

- Prix de Diane (Gr1) : les 3 premières
- Oaks d'Epsom (Gr1) : les 3 premières
- Prix Saint-Alary (Gr2) : la gagnante
- Prix Pénélope (Gr3) : la gagnante
- Prix Cléopâtre (Gr3) : la gagnante
- Prix de Royaumont (Gr3) : la gagnante

Communiqué de presse détaillé le mardi 25 février 2025

▪ **Les courses menacées de rétrogradation :**

Six courses étaient menacées de rétrogradation à l'issue de la saison 2024. Quatre d'entre-elles conservent leur statut.

- Prix de l'Abbaye de Longchamp Longines (Gr1) : maintenu
- Prix de Malleret (Gr2) : maintenu
- Prix du Gros-Chêne : rétrogradé en Gr3
- Grand Prix du Département 06 (Listed) : maintenu
- Grand Prix de Nantes (Listed) : maintenu
- Prix Cérès (Listed) : rétrogradé

Pour la saison de courses 2025, quatre courses restent menacées de rétrogradation :

- Prix Eugène Adam (Gr2) : doit obtenir un rating de 110
- Grand Prix de la Riviera – Jacques Bouchara (Listed) : doit obtenir un rating de 100
- Derby du Midi (Listed) : doit obtenir un rating de 100
- Derby du Languedoc (Listed) : doit obtenir un rating de 100

Communiqué de presse détaillé le mercredi 26 février 2025